

## AVIS PUBLIC

### Demandes de dérogations mineures au règlement de zonage numéro 1642 de la Ville de Brossard

AVIS EST DONNÉ que le conseil de la Ville de Brossard statuera, lors de l'assemblée du 18 mars 2014, sur les demandes de dérogations mineures suivantes :

<b>Immeubles affectés</b>	<b>Nature des dérogations demandées</b>
<b>Adresse : Projet Faubourg Londonien, rues de Lunan et de Londres</b> Lots : 5 365 166 et 5 365 167 Zone : L14H Dossier : 610-L-13-029	- Réduire la superficie minimale d'espaces récréatifs de 70 m.c. par logement à 67 m.c. par logement;
<b>Adresse : 1750, rue Albert</b> Lot : 2 025 957 Zone : A01H Dossier : 610-L-14-005	- Autoriser un espace libre arrière de 3,60 mètres, au lieu du minimum prescrit de 5 mètres ;
<b>Adresses : 3641-3643-3645, rue d'Orléans</b> Lots projetés : 5 408 841, 5 408 842 et 5 408 843 Zone : O05H Dossier : 610-L-13-035	- Autoriser une profondeur de lot variant de 24 mètres à 25 mètres, au lieu du minimum prescrit de 27 mètres ;
<b>Adresses : 6305 et 6325, boul. de Rome et 9805, 9815, 9825 et 9835, boul. Leduc</b> Lot : PC-28102 Zone : L07C (zone projetée L15H) Dossier : 610-L-14-004	- Réduire la largeur de la bande paysagère à 0,50 m au lieu de 3 m minimum prescrit en bordure d'un espace de stationnement

Ces demandes ont été soumises au comité consultatif d'urbanisme du 10 février 2014.

<b>Immeubles affectés</b>	<b>Nature des dérogations demandées</b>
<b>Adresse : Bâtiments C4 et C5, boul. du Quartier</b> Lots : PC-28102 Zone : L07C – zone projetée L13C Dossier : 610-L-14-005	- Autoriser une réduction de l'espace libre avant et latéral gauche de 15 m minimum prescrit à 6 m et autoriser l'aménagement de rangées de cases de stationnement comportant un îlot de verdure à une seule extrémité au lieu des deux.

Cette demande sera soumise au comité consultatif d'urbanisme du 5 mars 2014.

Toute personne intéressée à se faire entendre par le conseil de la Ville de Brossard pourra se présenter le 18 mars 2014 à 20 h, à la salle du conseil, située au 2001, boulevard de Rome, à Brossard.

DONNÉ À BROSSARD, ce 26<sup>e</sup> jour du mois de février 2014.

Louise Bouvier, greffière adjointe

FOR EXPLANATIONS IN ENGLISH OF THIS NOTICE, PLEASE CALL (450) 923-6320.